

**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
--	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 16  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, président.

**Point n° 1 : Installation du nouveau Conseil d'Administration**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1431-4,  
VU l'arrêté préfectoral n°2013-DCTAJ/1-116 du 19 décembre 2013 portant adhésion de la Région Lorraine et modification des statuts de l'EPCC,  
VU le courrier du Centre Pompidou-Metz en date du 10 décembre 2014,

DECLARE que le Conseil d'Administration de l'EPCC « Ecole Supérieure d'Art de Lorraine - Cefedem » sera constitué, à compter de ce jour ainsi qu'il suit :

- Monsieur Jean-Luc BOHL, Metz Métropole,
- Monsieur William SCHUMAN, Metz Métropole,
- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Metz Métropole,
- Monsieur Roland SIMON, Metz Métropole,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Metz Métropole,
- Madame Arlette MATHIAS, Metz Métropole,
- Monsieur Michel HEINRICH, Communauté d'Agglomération d'Epinal,
- Monsieur Christophe PETIT, Communauté d'Agglomération d'Epinal,
- Monsieur Jacques GRASSER, Communauté d'Agglomération d'Epinal,
- Monsieur Dominique MOMON, Communauté d'Agglomération d'Epinal,
- Madame Marie-José BALTHAZARD-FREMIOT, Communauté d'Agglomération d'Epinal,

- Madame Laurence RAYEUR-KLEIN, Communauté d'Agglomération d'Epinal,
- Monsieur Jean-Pierre MOINAUX, Conseil Régional de Lorraine,
- Monsieur Christophe CHOSEROT, Conseil Régional de Lorraine,
- Monsieur Dominique GROS, Maire de la ville de Metz, commune siège de l'établissement,
- Madame Estelle BERRUYER, représentant de l'Etat,
- Madame Florence FORIN, représentant de l'Etat,
- Madame Hélène KOEHLER, représentant Monsieur le Maire de la Ville d'Epinal,
- Madame Emma LAVIGNE, représentant du Centre Pompidou – Metz,
- Monsieur Dominique RENAULD, représentant de la SEM de Développement Economique d'Epinal/Golbey,
- Monsieur Christian DEBIZE, représentant de l'ENSA Nancy,
- Monsieur David LE MOIGNE, représentant titulaire du personnel du département musique et danse (suppléante : Jennifer LIGER),
- Monsieur Christian GLOBENSKY, représentant titulaire du personnel du département arts plastiques (suppléant : Cyril DOMINGER),
- Monsieur Loïc TURPIN, représentant titulaire des étudiants du département musique et danse (suppléante : Isabelle BROUZES),
- Madame Maud GRELIER, représentant titulaire des étudiants du département arts plastiques (suppléante : Ophélie SEIGNEURET).

***Pour extrait conforme  
Metz, le 23 juin 2015  
La Directrice***

***Nathalie FILSER***

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nathalie Filser', written over a faint circular stamp or watermark.

**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
---	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 16  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, président.

**Point n° 2 : Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Administration**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

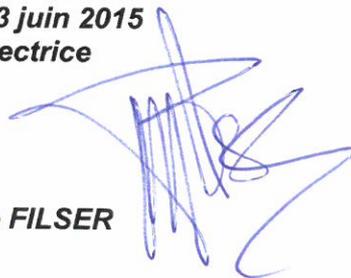
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 décembre 2014 annexé,

APPROUVE ledit compte-rendu.

***Pour extrait conforme  
Metz, le 23 juin 2015  
La Directrice***

***Nathalie FILSER***



## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2014**

**Le Conseil d'Administration de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine s'est réuni le 15 décembre 2014 de 15 h à 16 h 30 dans les locaux du Conservatoire de Metz Métropole.**

L'ordre du jour était le suivant :

1. Installation du nouveau Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 novembre 2014
3. Décision modificative n°2
4. Budget Primitif 2015
5. Tarifs des formations continues dispensées par le pôle musique et danse
6. Tarifs de rémunération du transport des instruments de musique
7. Modalités de prise en charge des frais liés au perfectionnement instrumental des étudiants du pôle musique et danse
8. Participation aux conventions payantes de stage personnel pour les étudiants du pôle musique et danse
9. CHSCT : fixation du nombre de représentants du personnel et désignation des représentants de l'établissement
10. Modification du tableau des effectifs
11. Divers : compte-rendu du Conseil d'Orientation Pédagogique du 12 novembre 2014

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs : Margaud ANTOINE-FABRY, Jean-Luc BOHL, Frédérique BOURA, Isabelle BROUZES, Florence FORIN, Christian GLOBENSKY, Jacques GRASSER, Michel HEINRICH, Hélène KOEHLER, Gilbert KRAUSENER, David LE MOIGNE, Arlette MATHIAS, Jean-Pierre MOINAUX, Dominique RENAULD, Ophélie SEIGNEURET, Roland SIMON.

### ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mesdames et Messieurs : Marie-José BALTHAZARD-FREMIOT (pouvoir à M. HEINRICH), Christophe CHOSEROT (pouvoir donné à J-P. MOINAUX), Christian DEBIZE (pouvoir donné à F. BOURA), Dominique GROS, Laurent LE BON, Dominique MOMON, Christophe PETIT (pouvoir à H. KOEHLER), Laurence RAYEUR-KLEIN (pouvoir donné à J. GRASSER), W.SCHUMAN (pouvoir donné à M. ANTOINE-FABRY).

### ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Madame Nathalie FILSER, directrice de l'EPCC ESAL – Cefedem et du site de Metz,  
Monsieur Etienne THÉRY, directeur du site d'Épinal,  
Monsieur François LEGÉE, directeur du pôle musique et danse,  
Madame Mélanie MARCHAL, administratrice de l'EPCC ESAL – Cefedem,  
Madame Valérie LAHOUEL, directrice du pôle culture Conseil Régional de Lorraine,  
Madame Karine CATHELAIN, chargée de mission Conseil Régional de Lorraine,  
Monsieur Rémy STOLTZ, trésorier municipal de Metz,  
Monsieur Olivier LEDERLE, directeur général adjoint de Metz Métropole.

La séance est ouverte à 15 h, par Monsieur Jean-Luc BOHL, président du Conseil d'Administration, qui constate que le quorum est atteint.

### **Point n° 1 : Installation du nouveau Conseil d'Administration**

De nouveaux représentants du personnel et des étudiants ont été élus. Jean-Luc Bohl souhaite la bienvenue aux nouveaux membres présents : David Le Moigne, Isabelle Brouzes, Christian Globensky et Ophélie Seigneuret.

### **Point n° 2 : Procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 novembre 2014**

Aucune remarque n'étant formulée, le point est adopté à l'unanimité.

### **Point n° 3 : Décision modificative n°2**

Aucune observation n'étant formulée, le point est adopté à l'unanimité.

### **Point n° 4 : Budget primitif 2015**

Nathalie Filser présente les grandes masses du budget primitif 2015 de l'EPCC.

Gilbert Krausener l'interroge sur la participation du Conseil Régional de Lorraine au pôle arts plastiques. Il lui est expliqué que le CRL a apporté au nouvel EPCC ESAL – CEFEDEM une somme globale de 200 000 €, inscrite dans les statuts. Cette somme correspond à un soutien appuyé au nouvel établissement puisque supérieur à la contribution antérieure au Cefedem (177 000 € en 2012), et à la subvention versée chaque année au site d'Épinal au titre des éditions (3 000 €).

Pour la construction du budget primitif 2015, il a été reconduit le versement de 177 000 € au pôle musique et danse, de 3 000 € au site d'Epinal et le solde a été affecté au site de Metz, siège de l'EPCC qui assume à ce titre un certain nombre de dépenses communes aux trois sites.

Frédérique Boura tient à préciser que la DRAC n'a toujours pas reçu la notification définitive de la subvention de l'Etat, mais les chiffres annoncés lors du comité de suivi devraient être respectés.

Michel Heinrich souligne les efforts réalisés par le site d'Epinal pour respecter les consignes d'économies données de -15% sur les postes de dépenses non contraints (énergie par exemple).

Jean-Luc Bohl indique que Metz Métropole a maintenu sa contribution par rapport à l'exercice précédent puisqu'elle est inscrite dans les statuts. Cela mérite d'être souligné car tous les équipements gérés par Metz Métropole ont dû faire des économies à hauteur de 7 % de leur budget. Il remercie également l'ensemble des partenaires de l'EPCC de leur soutien.

Margaud Antoine-Fabry souhaite savoir ce qui justifie la hausse des recettes d'inscription : une hausse des tarifs ou les cours du soir ? Ces deux éléments expliquent la hausse prévue, étant précisé que l'EPCC est libre de déterminer ses tarifs d'inscription pour l'année universitaire, sans relation avec ceux que l'Etat détermine pour ses propres établissements.

Jean-Pierre Moinaux précise que les derniers arbitrages du budget du Conseil Régional ne sont pas encore faits, mais que la contribution à l'EPCC devrait être reconduite.

Aucune autre observation n'étant formulée, ce point est adopté à l'unanimité.

#### **Point n° 5 : Tarifs des formations continues dispensées par le pôle musique et danse**

Nathalie Filser souligne que ces formations constituent un levier de recettes, répondent à une demande sur le territoire et marquent la reconnaissance de la qualité de la formation dispensée par le pôle musique et danse.

François Legée cite les exemples mis en œuvre en 2014 avec Commercy et Epinal.

Michel Heinrich pose la question des publics concernés : ces formations sont-elles à destination des indépendants, des écoles privées...

François Legée répond que des associations peuvent être intéressées, mais que ces formations ne sont pas prévues pour des professionnels indépendants.

Aucune autre observation n'étant formulée, ce point est adopté à l'unanimité.

#### **Point n° 6 : Tarifs de rémunération du transport des instruments de musique**

Nathalie Filser expose les nouvelles modalités de fonctionnement entre l'EPCC et le conservatoire Gabriel Pierné concernant le transport des instruments de musique nécessaire pour certains concerts des étudiants du Cefedem. Jean-Luc Bohl interroge François Legée sur le nombre d'occurrences de ce transport. Il lui est répondu que cela concerne 10 à 12 concerts par an.

#### **Point n° 7 : Modalités de prise en charge des frais liés au perfectionnement instrumental des étudiants du pôle musique et danse**

Aucune observation n'étant formulée, ce point est adopté à l'unanimité.

#### **Point n° 8 : Participation aux conventions payantes de stage personnel pour les étudiants du pôle musique et danse**

Margaud Antoine-Fabry s'étonne qu'un étudiant puisse être amené à payer pour réaliser un stage. François Legée lui répond que c'est rare mais que cela arrive. Ces stages consistent parfois en des séances de formations techniques, sur la fabrication des anches par exemple, pendant lesquels un professionnel transmet un savoir à l'étudiant.

Aucune autre observation n'étant formulée, ce point est adopté à l'unanimité.

**Point n° 9 : CHSCT : fixation du nombre de représentants du personnel et désignation des représentants de l'établissement**

Le comité technique réuni à 14h ce jour s'est prononcé pour un CHSCT composé de 4 représentants du personnel. Jean-Luc Bohl propose de suivre cet avis et de désigner en tant que représentants de l'établissement les trois membres du conseil d'administration qui siègent déjà au comité technique et un élu supplémentaire : Arlette Mathias en tant que titulaire et Roland Simon en tant que suppléant.

Aucune observation n'étant formulée, ce point est adopté à l'unanimité.

**Point n° 10 : Modification du tableau des effectifs**

Aucune remarque n'étant formulée, ce point est adopté à l'unanimité.

**Point n° 11 : Divers**

Nathalie Filser expose le **compte-rendu du dernier conseil d'orientation pédagogique** de l'EPCC qui s'est déroulé le 12 novembre dernier. 22 participants ont contribué à ce premier Conseil d'Orientation Pédagogique rassemblant les pôles arts plastiques et musique de l'EPCC : professeurs coordinateurs, étudiants délégués, personnalités qualifiées, représentants du personnel, directeurs de site.

L'artiste Paul Cox a participé au COP en tant que personnalité qualifiée, peintre, illustrateur membre de l'Alliance graphique internationale, il travaille en relation étroite avec le spectacle vivant et la scène par la création de décor et de costumes.

La séance s'est déroulée en trois temps, le premier a permis de faire un point sur les temps d'échanges pédagogiques et culturels entre Metz et Epinal. En effet, trois fois deux jours sont réservés à ces échanges d'ateliers et de compétences. En octobre ils ont donné lieu à 7 projets spinalo-messins (ARC édition – diffusion ; atelier Post-it ; mémoire et écriture ; gravure ; sérigraphie ; projet éditorial REVU ; Vjing). Une analyse de ces expériences est échangée et des prolongements sont envisagés pour le second semestre.

Un second temps a été consacré aux mutualisations avec le Cefedem, l'accent est mis sur la collaboration de qualité qui a rassemblé une diplômée en son de l'ESAL et deux étudiants du Cefedem autour du projet de Voyage sonore, du Havre à Senones. Ce travail est exemplaire par son exigence et la mobilisation des jeunes artistes qui ont su tirer parti des workshops communs mis en place par l'EPCC et de l'encadrement de l'Atelier de Recherche Sonore, l'ARS de l'ESAL. Une performance publique sera organisée par l'EPCC à Saint-Pierre-aux-Nonnains en partenariat avec Metz-en-Scènes le 15 décembre à 18h. D'autres collaborations seront poursuivies, par exemple au sein du festival Musique Action avec le CCAM de Vandoeuvre.

Toutes ces collaborations entre les sites nécessitent une coordination et inscription dans les calendriers pédagogiques et culturels de chacun dès le séminaire de fin d'année. Nous tenons compte de la difficulté et du temps nécessaire à la bonne compréhension des cursus au sein des différents sites. Une volonté consensuelle de valoriser l'ouverture de l'EPCC et de ses partenariats est affirmée.

Paul Cox prend connaissance du fonctionnement de l'EPCC durant les premiers temps et un troisième temps est ménagé pour échanger avec lui. Il rappelle la richesse de sa propre expérience pluridisciplinaire œuvrant dans les champs du livre d'enfants, de l'illustration presse, du graphisme et des jeux comme pour les décors et costumes de ballet. Cette expérience est issue d'une volonté de curiosité et d'expérimentation, ce qui préside à la transmission dans notre établissement. Il relève néanmoins des défis et paradoxes : la question de l'ouverture / spécialisation ; la question de la pédagogie / création.

Il nous semble que ces articulations peuvent se résoudre dans le cadre des projets artistiques communs menés, par ailleurs, le travail d'écriture développé sur les trois sites autour du mémoire et du DRRAP (dossier de recherche et de réflexion artistique et pédagogique) permettra de mieux comprendre les processus de création à l'œuvre chez les plasticiens et les musiciens.

Ensuite, Nathalie Filser présente les **rencontres art et architecture** qui vont se dérouler le 17 décembre prochain.

Frédérique Boura mentionne le soutien de l'Etat à hauteur de 15 000 € pour ce projet qui participe à la réflexion de l'organisation de l'enseignement supérieur artistique en région.

Enfin, le projet des « **petits laboratoires de l'image** » initié par la DAAC est présenté aux membres du conseil d'administration. Il consiste en l'intervention, dans des collèges et lycées, sur un projet proposé par un enseignant de l'établissement, d'un étudiant d'école d'art. Les trois écoles de Lorraine sont parties prenantes de ce projet qui constitue une opportunité de professionnalisation pour les étudiants.

La séance est levée à 16h30.

Florence Forin souligne que le conseil se tient ce jour dans les locaux du Cefedem selon le souhait émis par Michel Heinrich lors du dernier conseil d'administration de l'EPCC, et propose que François Legée développe les activités du pôle musique et danse et le cursus suivi par les étudiants.

Le pôle musique et danse exerce ses activités dans les locaux du conservatoire Gabriel Pierné et répond à trois missions :

Conforter une filière professionnelle en pleine mutation,

Accompagner la professionnalisation par l'amélioration de la qualité de l'enseignement,

Renforcer en Lorraine les collaborations avec les structures d'enseignement initial et universitaire et les équipements culturels.

Il est habilité depuis 2001 par le Ministère de la Culture à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de musique, selon plusieurs voies d'obtention :

- Le DE seul, en 2 ans,
- Le DE et le DUMI (Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants) par une convention avec le CFMI de Sélestat,
- Le DE et une licence de musicologie par une convention avec l'Université de Lorraine,
- Le DE, le DNSPM et une licence par une convention avec le pôle supérieur de Strasbourg,
- Le DE par la Validation des Acquis de l'Expérience,
- Le DE direct, en passant les épreuves terminales uniquement.

Une convention avec l'Université de Lorraine pour la mise en place d'un cursus DE + licence professionnelle est en cours d'élaboration. Et un DE de danse est également à l'étude.

Le pôle musique et danse organise également des stages de formation continue à destination des professionnels.

La formation est articulée autour de la double compétence artistique et pédagogique.

43 étudiants sont inscrits sur le site de Metz (25 en 1<sup>ère</sup> année et 18 en 2<sup>ème</sup> année) et 48 étudiants à Strasbourg prépare le DE en 3 ans, en parallèle du DNSPM. Enfin, 106 candidats ont déposé un dossier de VAE.

L'équipe pédagogique s'articule autour d'un noyau de 10 enseignants avec des volumes horaires variables, et d'une centaine de professeurs associés.

L'équipe administrative comprend un directeur, un délégué à la formation, une assistante à la formation et une secrétaire que va rejoindre très prochainement une adjointe administrative dont le recrutement est en cours.

**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
**T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16**

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
--	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 14  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Michel HEINRICH, vice-président.

**Point n° 3 : Compte administratif 2014**

Rapporteur : Monsieur Michel HEINRICH

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence du Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par le Président du Conseil d'Administration de l'EPCC « Ecole Supérieure d'Art de Lorraine - Cefedem »,

APPROUVE le compte administratif 2014 de l'EPCC «Ecole Supérieure d'Art de Lorraine - Cefedem », lequel peut se résumer ainsi :

	<b><u>Dépenses</u></b>	<b><u>Recettes</u></b>
<b><u>Section d'Investissement</u></b>		
Résultat de clôture exercice précédent		8 893,39 €
Opérations de l'exercice	99 860,73 €	122 532,47 €
<b>Solde d'Exécution</b>		<b>31 565,13 €</b>
<b><u>Section de Fonctionnement</u></b>		
Résultat de clôture exercice précédent		301 462,46
Opérations de l'exercice	3 226 549,71 €	3 191 354,26€
<b>Solde d'exécution</b>		<b>266 267,01 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 326 410,44 €</b>	<b>3 624 242,58 €</b>

<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>297 832,14 €</b>
Reste à réaliser	0 €	0 €
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>297 832,14 €</b>

*Pour extrait conforme  
Metz, le 23 juin 2015  
La Directrice*

**Nathalie FILSER**



**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
**T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16**

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
---	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 16  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**  
Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président.

**Point n°4 : Compte de gestion de l'exercice 2014**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

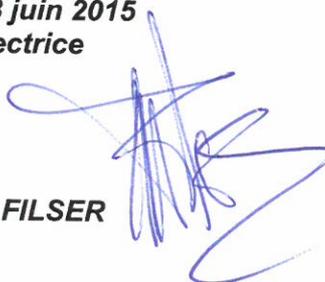
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2 et L2121-31,

APRES l'avoir entendu et débattu,

ARRETE le compte de gestion de l'EPCC « Ecole Supérieure d'Art de Lorraine – Cefedem » relatif à l'exercice 2014 établi par Monsieur le Trésorier de Metz Municipale.

**Pour extrait conforme**  
**Metz, le 23 juin 2015**  
**La Directrice**

**Nathalie FILSER**



**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
--	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 16  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président.

**Point n°5 : Tarifs de location d'espaces**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE de fixer les tarifs suivants :

Forfait pour le nettoyage des locaux dans le cas où ceux-ci ne seraient pas rendus dans un état correct : 150 €.

Tarifs de location :

**Site de Metz**

	<b>½ journée (8h à 12h ou 14h à 18h ou 16h à 20h)</b>	<b>Journée (8h à 18h ou 10h à 20h)</b>
<b>Galerie de l'Esplanade</b>		
Particuliers et structures de la communauté d'agglomération de Metz	250 €	400 €
Particuliers et structures hors communauté d'agglomération de Metz	350 €	600 €

<b>Auditorium</b>		
Particuliers et structures de la communauté d'agglomération de Metz	150 €	250 €
Particuliers et structures hors communauté d'agglomération de Metz	200 €	350 €
Location de l'ensemble de vidéo projection (uniquement en complément de la location de l'amphithéâtre)	75 €	150 €
<b>Studio de prise de vue</b>		
Particuliers et structures de la communauté d'agglomération de Metz	250 €	400 €
Particuliers et structures hors communauté d'agglomération de Metz	350 €	600 €

### Site d'Epinal

	<b>½ journée (8h à 12h ou 14h à 18h ou 16h à 20h)</b>	<b>Journée (8h à 18h ou 10h à 20h)</b>
<b>Atelier gravure, atelier sérigraphie, atelier typographie, salle d'expression et salle informatique, centre de documentation</b>		
Particuliers et structures de la communauté d'agglomération d'Epinal	125 €	200 €
Particuliers et structures hors communauté d'agglomération d'Epinal	180 €	300 €
<b>Le Trésor</b>		
Particuliers et structures de la communauté d'agglomération d'Epinal	180 €	300 €
Particuliers et structures hors communauté d'agglomération d'Epinal	250 €	400 €

Il est précisé que le critère de résidence dans l'une ou l'autre communauté d'agglomération s'appréciera sur la base d'un justificatif de domicile pour les particuliers ou sur la base de l'adresse de domiciliation pour les autres structures.

**Pour extrait conforme  
Metz, le 23 juin 2015  
La Directrice**

**Nathalie FILSER**

**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
--	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 16  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président.

**Point n°6 : Tarifs de vente de la revue Le Salon**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

DECIDE de fixer les tarifs suivants pour la revue Le Salon :

Version papier :

- Tarif public : 20 € l'exemplaire
- Tarif réduit pour les librairies, les médiathèques et les artistes ayant collaboré à l'ouvrage : 12 € l'exemplaire
- Tarif pour tout achat simultané de deux exemplaires différents de la revue (à l'exception du dernier numéro paru) : 30 € les deux exemplaires

Version numérique : 9,99 € l'exemplaire

**Pour extrait conforme**  
**Metz, le 23 juin 2015**  
**La Directrice**

**Nathalie FILSER**



**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
**T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16**

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
---	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 16  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**  
Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président.

**Point n°7 : Rapport d'activité 2014**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

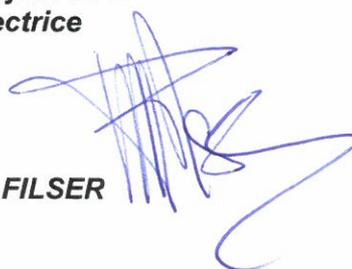
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le rapport d'activité 2014 qui retrace les activités pédagogiques et culturelles de l'établissement,

PREND ACTE du rapport d'activité de 2014.

***Pour extrait conforme***  
***Metz, le 23 juin 2015***  
***La Directrice***

***Nathalie FILSER***



**ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LORRAINE**  
Etablissement Public de Coopération Culturelle

**Siège : 1, rue de la Citadelle 57000 METZ**  
T. 03 87 39 61 30 F. 03 87 75 06 16

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 25 titulaires	Membres en fonction : 25 titulaires	Membres présents : 13 Absents excusés : 9 Pouvoirs : 3
--	--	--

Date de convocation : 12 juin 2015

Vote (s) pour : 16  
Vote (s) contre : 0  
Abstentions (s) : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du lundi 22 juin 2015,**  
Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président.

**Point n°8 : Décision modificative n°1**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil d'Administration du 15 décembre 2014 portant adoption du budget primitif 2015,

ADOpte ET VOTE la décision modificative n°1 suivante :

Dépenses d'investissement		
Compte 2051/3122	Redevances, licences, brevets	550 €
Compte 2184/3122	Mobilier	- 550 €

**Pour extrait conforme**  
**Metz, le 23 juin 2015**  
**La Directrice**

**Nathalie FILSER**